

## Aménagement du Pôle d'excellence du Nautisme Commune de Mandelieu-la-Napoule

### Dossier de création de ZAC

#### 5. Evaluation des incidences Natura 2000



SOMMAIRE

I - DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L’INTERVENTION ..... 3

I.1 - NATURE DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L’INTERVENTION ..... 3

I.2 - LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AU(X) SITE(S) NATURA 2000 ETCARTOGRAPHIE ..... 3

I.3 - ÉTENDUE/EMPRISE DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DEL’INTERVENTION ..... 4

I.4 - DUREE PREVISIBLE ET PERIODE ENVISAGEE DES TRAVAUX, DE LAMANIFESTATION OU DE L’INTERVENTION :..... 4

I.5 - ENTRETIEN / FONCTIONNEMENT / REJET ..... 4

I.6 - BUDGET ..... 4

II - DEFINITION ET CARTOGRAPHIE DE LA ZONE D’INFLUENCE DU PROJET ..... 5

III - ETAT DES LIEUX DE LA ZONE D’INFLUENCE ..... 5

III.1.1 - PROTECTIONS ..... 5

III.1.2 - USAGES..... 5

III.1.3 - MILIEUX NATURELS ET ESPECES ..... 6

IV - INCIDENCES DU PROJET ..... 7

V - CONCLUSION ..... 8

ANNEXES ..... 9



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

# FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE OU PRELIMINAIREDES INCIDENCES NATURA2000



## Pourquoi ?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

## Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

**Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenuvisé à l'article R414.23 du code de l'environnement.**

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

## Par qui ?

Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.

## Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

## Définition :

L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.

## **Coordonnées du porteur de projet :**

Nom (personne morale ou physique) : [Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins](#)

Commune et département : [Commune de Mandelieu-La-Napoule \(06\)](#)

Adresse : [245 Avenue Francis Tonner, CS 50044, 06414 Cannes Cedex](#)

Contact : [Olivier Martin](#)

Téléphone : [04 89 82 28 36 / 06 68 05 08 49](#) Fax : /

Email : [olivier.martin@cannespaysdelerins.fr](mailto:olivier.martin@cannespaysdelerins.fr)

Nom du projet : [Création d'un Pôle d'Excellence Nautique sur la Siagne](#)

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex : dossier soumis à notice d'impact, ou dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ? [Le projet doit faire l'objet d'une étude d'incidence environnementale.](#)

## **I - DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION**

### **I.1 - NATURE DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION**

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Le projet consiste en la création d'une Zone d'aménagement concerté (ZAC) dédiée aux métiers du nautisme en rive gauche de la Siagne comprenant la création du bassin nautique dans l'objectif d'un développement économique. La ZAC prévoit le développement de nouvelles activités et d'une offre de formation performante pouvant permettre l'émergence d'une nouvelle technopole régionale. L'objectif est de favoriser la « fertilisation croisée » entre le monde de la recherche, de la formation et les acteurs économiques du secteur.

Le projet couvrira une surface d'environ 14,35 ha et comprend :

- Une zone aménageable au sud de 7,35 ha intégrant :
  - Une aire de carénage, dotée de 40 places, et un bassin à flot accessible depuis la Siagne,
  - Plusieurs lots construits pour des entreprises travaillant dans le domaine du nautisme,
  - Des voiries d'accès et de desserte,
- Une zone verte au nord de 7 ha faisant l'objet d'une gestion écologique.

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases avec une première phase qui concernera les voiries d'accès et de desserte.

La réalisation des projets à implanter sur les différentes phases nécessitera :

- Le débroussaillage et la coupe d'arbres,
- Des terrassements et remblaiements.

### **I.2 - LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AU(X) SITE(S) NATURA 2000 ETCARTOGRAPHIE**

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également un plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.).

[Cf. Annexe 1. Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000](#)

Le projet est situé :

Nom de la commune : [Mandelieu-la-Napoule](#) N° Département : [Alpes-Maritimes \(06\)](#)

Lieu-dit : [La Siagne](#)

☐ En site(s) Natura 2000

☒ **Hors site(s) Natura 2000**

[FR9301628 \(ZSC\)](#) : Estérel à 4,6 km de la zone d'étude

[FR9301574 \(ZSC\)](#) : Gorges de la Siagne à 5,9 km de la zone d'étude

[FR9301573 \(ZSC\)](#) : Baies et Cap d'Antibes – îles de Lérins à 6,2 km de la zone d'étude

**I.3 - ÉTENDUE/EMPRISE DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DEL'INTERVENTION**

- Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) / (m2) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- ☐ < 100 m²      ☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)  
☐ 100 à 1 000 m²      ☒ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté)

- Emprises en phase chantier / (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

*Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.*

*Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.*

[En phase chantier, un schéma de circulation adapté aux travaux sera mis en place, ainsi qu'une signalisation de chantier adaptée et une réduction de la vitesse aux abords de la zone de travaux.](#)

**I.4 - DUREE PREVISIBLE ET PERIODE ENVISAGEE DES TRAVAUX, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION :**

- Projet, manifestation :

☒ diurne      ☐ nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois) environ 1 an à 18 mois

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- ☐ < 1 mois      ☒ 1 an à 5 ans  
☐ 1 mois à 1 an      ☐ > 5 ans

- Période précise si connue / (de tel mois à tel mois) :

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

- ☒ Printemps      ☒ Automne  
☒ Été      ☒ Hiver

- Fréquence :

- ☐ chaque année      ☐ chaque mois  
☒ autre (préciser) : [Les travaux seront réalisés en une seule fois.](#)

**I.5 - ENTRETIEN / FONCTIONNEMENT / REJET**

*Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).*

[En phase chantier, des mesures seront prises afin de limiter au maximum tout rejet dans l'air ou les zones humides et la rivière. Le projet induit la création ou le réaménagement d'un réseau d'assainissement sur les parcelles nouvellement aménagées. Le projet veillera en phase travaux à limiter le risque d'écoulement et éviter le risque de pollution. Les déchets verts et de déblais suivront un plan de gestion raisonné des déchets \(tri, stockage individualisé, évacuation vers des filières d'élimination adéquates, sensibilisation des différents intervenants\).](#)

**I.6 - BUDGET**

*Préciser le coût prévisionnel global du projet.*

- Coût global du projet : Tranche ferme de €. 3.200.000 HT.

Ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- ☐ < 5 000 €      ☐ de 20 000 € à 100 000 €  
☐ de 5 000 à 20 000 €      ☒ > à 100 000 €

II - DEFINITION ET CARTOGRAPHIE DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes.

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

Cf. Annexe 2. Zone d'influence du projet

☒ Rejets dans le milieu aquatique

En phase chantier, des mesures seront prises afin de limiter tout rejet dans l'air ou le milieu aquatique. Le risque de pollution des eaux est principalement lié à l'entraînement de particules fines du terrain par le ruissellement des eaux de pluie et le remaniement des sols. Des dispositifs de gestion des eaux et de traitement des rejets de chantier seront mis en place (assainissement provisoire du chantier).

☒ Pistes de chantier, circulation

En phase chantier, les travaux entraîneront une augmentation locale et temporaire de la circulation routière, liée à la circulation des camions de chantier : détérioration potentielle des conditions de circulation. L'entrée et la sortie du chantier se fera depuis l'autoroute. Mise en place d'un schéma de circulation adapté aux travaux, d'une signalisation de chantier adaptée et réduction de la vitesse aux abords.

☒ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)

Le projet affecte un corridor fonctionnel situé au sud du site, orienté d'est en ouest. La période des travaux sur l'année sera adaptée en fonction du calendrier phénologique des espèces et une clôture périmétrale anti-franchissement provisoire adaptée aux espèces animales cibles sera mise en place.

☒ Poussières, vibrations

L'émission de poussières et de vibrations se limitera à la phase chantier.

☒ Pollutions possibles

Il y a un risque de pollution des sols liés à l'entraînement de particules fines du terrain par le ruissellement des eaux de pluie et le remaniement des sols ainsi qu'un risque de pollutions accidentelles liées aux produits de chantier. En dehors de la phase de travaux qui nécessitera une gestion appropriée des déchets de chantier, le projet n'engendrera pas de production de déchets supplémentaires.

☐ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation

☒ Bruits

En phase chantier, les travaux de terrassements sont susceptibles d'être source de bruit lié au fonctionnement et à la circulation d'engins de chantier. En phase d'exploitation, aucune évolution significative de l'ambiance sonore de la zone n'est à prévoir.

☐ Autres incidences .....

III - ETAT DES LIEUX DE LA ZONE D'INFLUENCE

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

III.1.1 - PROTECTIONS

Le projet est situé en :

☐ Réserve Naturelle Nationale

☐ Réserve Naturelle Régionale :

☐ Parc National : Arrêté de protection de biotope

☐ Site classé

☐ Site inscrit

☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection

☐ Parc Naturel Régional

☒ ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) : la zone d'étude se trouve dans la ZNIEFF de type II Plaine de la Siagne (930012556).

☐ Réserve de biosphère

☐ Site RAMSAR

III.1.2 - USAGES

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

☒ Aucun : Espace naturel peu fréquenté

☐ Pâturage / fauche

☐ Chasse

☐ Pêche

☐ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)

☐ Agriculture

☐ Sylviculture

☐ Décharge sauvage

☐ Perturbations diverses (inondation, incendie...)

☐ Cabanisation

☒ Construite, non naturelle : Zone anthropisée commerciale

☐ Autre (préciser l'usage)

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

III.1.3 - MILIEUX NATURELS ET ESPECES

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.  
Afin de faciliter l’instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence).  
Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Seulement deux espèces ayant permis la désignation du site Natura 2000 le plus proche se sont avérées sur la zone d’étude selon les bases de données et selon les inventaires écologiques réalisés. De ce fait, aucune cartographie de localisation approximative des espèces n’a été réalisée.  
Cf. annexe 3. Photographies de la zone d’étude

• Tableau milieux naturels

| TYPE D’HABITAT NATUREL          |                              | Cocher si présent                   | Commentaires                                                                                                         |
|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Milieux ouverts ou semi-ouverts | pelouse                      | <input checked="" type="checkbox"/> | - Friches<br>- Haies plantées                                                                                        |
|                                 | pelouse semi-boisée          |                                     |                                                                                                                      |
| Milieux forestiers              | lande                        | <input checked="" type="checkbox"/> | - Boisements hygrophiles<br>feuillus mixtes                                                                          |
|                                 | garrigue / maquis            |                                     |                                                                                                                      |
| Milieux rocheux                 | autre : .....                | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                      |
|                                 | falaise                      |                                     |                                                                                                                      |
| Zones humides                   | affleurement rocheux         | <input checked="" type="checkbox"/> | - Boisements hygrophiles<br>feuillus mixtes<br>- Eléments d’ourlet<br>hygrophile<br>- Friches humides<br>- Roselière |
|                                 | éboulis                      |                                     |                                                                                                                      |
| Milieux littoraux et marins     | blocs                        | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                      |
|                                 | autre : .....                |                                     |                                                                                                                      |
| Autre type de milieu            | fossé                        | <input checked="" type="checkbox"/> | - Réseaux routiers<br>- Infrastructure<br>- Zone rudérale                                                            |
|                                 | cours d’eau                  |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | étang                        |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | tourbière                    |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | gravière                     |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | prairie humide               |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | autre : .....                |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | Falaises et récifs           |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | Grottes                      |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | Herbiers                     |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | Plages et bancs de sables    |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | Lagunes                      |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | autre : .....                |                                     |                                                                                                                      |
|                                 | Non naturel / imperméabilisé |                                     |                                                                                                                      |

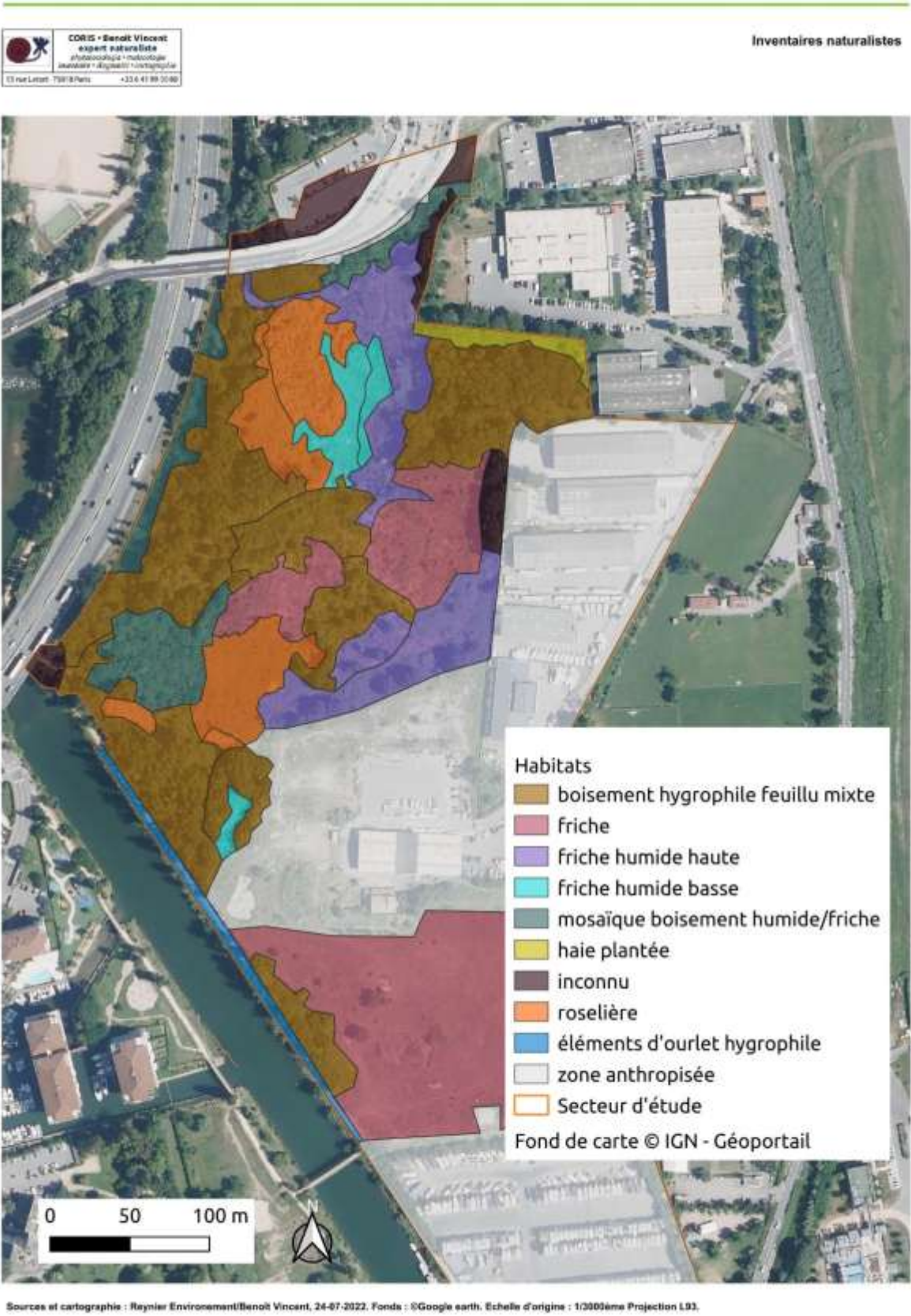


Figure 1 :

Cartographie des habitats

• **Tableau espèces, faune, flore**

Remplissez en fonction de vos connaissances.

Seules les espèces ayant permis la désignation du site Natura 2000 le plus proche de la zone d'étude, sont reprises ici.

| GROUPES D'ESPÈCES    | Nom de l'espèce                                              | Cocher si présente ou potentielle   |
|----------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Amphibiens, reptiles | Tortue d'Hermann ( <i>Testudo hermanni</i> )                 | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Tortue Caouanne ( <i>Caretta caretta</i> )                   | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Cistude d'Europe ( <i>Emys orbicularis</i> )                 | <input type="checkbox"/>            |
| Invertébrés          | Écaille chinée ( <i>Callimorpha quadripunctaria</i> )        | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Agrion de Mercure ( <i>Coenagrion mercuriale</i> )           | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Cordulie à corps fin ( <i>Oxygastra curtisii</i> )           | <input checked="" type="checkbox"/> |
|                      | Damier de la succise ( <i>Euphydryas aurinia</i> )           | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Lucane cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> )                 | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Grand Capricorne du chêne ( <i>Cerambyx cerdo</i> )          | <input type="checkbox"/>            |
| Mammifèresterrestres | Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )         | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )        | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Murin de Bechstein ( <i>Myotis bechsteinii</i> )             | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Petit Murin ( <i>Myotis blythii</i> )                        | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Murin de Capaccini ( <i>Myotis capaccinii</i> )              | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )    | <input checked="" type="checkbox"/> |
|                      | Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastella barbastellus</i> )     | <input type="checkbox"/>            |
|                      | Minioptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersii</i> ) | <input type="checkbox"/>            |
| Mammifères marins    | Grand Dauphin ( <i>Tursiops truncatus</i> )                  | <input type="checkbox"/>            |

**IV - INCIDENCES DU PROJET**

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

**Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :**

Le projet va induire une destruction d'habitats d'intérêt communautaires de zones humides :

- 0,18 ha de boisements hygrophiles de feuillus mixtes,
- 0,03 ha d'éléments d'ourlet hygrophile.

Cependant, ces surfaces impactées ne représentent qu'une faible partie des surfaces globales de ces habitats. En effet, la majorité de ces habitats seront conservés sur toute la partie afin de créer une zone verte naturelle.

**Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :**

Selon l'étude d'impact, deux espèces ayant motivé la désignation du site Natura 2000 le plus proche — le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) et la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) — sont confirmées sur la zone d'étude. Si le projet initial induisait seulement un impact faible en phase d'exploitation sur le Murin à oreilles échancrées, l'application des mesures d'évitement et de réduction conduit désormais à des impacts résiduels négligeables pour les deux espèces.

En effet, compte tenu de la nature des travaux à réaliser et des potentialités floristiques et faunistiques identifiées, les dispositions ci-après sont recommandées :

- La zone chantier devra être balisée et aucun débordement en dehors ne pourra être effectué,
- Lors de la phase chantier, des mesures nécessaires pour préserver les zones semi-naturelles non impactées seront mises en place (bâche étanches, kits anti-pollution, interdiction de déverser ou de rejeter les eaux de chantier dans le cours d'eau...),
- En phase exploitation, la mise en place de mesures favorisant la biodiversité seront mises en place (dispositif d'éclairage écologique, balisage d'espèces protégées, création d'habitats favorables aux espèces cibles, restauration d'habitat favorable à l'avifaune et aux reptiles, etc.).

La période de commencement des travaux devra respecter le calendrier phénologique des espèces ci-dessous (période recommandée : Septembre/Octobre).

| Calendrier phénologique en fonction des espèces présentes dans la ZEP et ZEE |       |      |      |       |     |      |       |      |      |      |      |      |
|------------------------------------------------------------------------------|-------|------|------|-------|-----|------|-------|------|------|------|------|------|
| Enjeux                                                                       | Janv. | Fév. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil. | Août | Sep. | Oct. | Nov. | Déc. |
| Flore                                                                        |       |      |      |       |     |      |       |      |      |      |      |      |
| Mammifères                                                                   |       |      |      |       |     |      |       |      |      |      |      |      |
| Chiroptères                                                                  |       |      |      |       |     |      |       |      |      |      |      |      |
| Avifaune nicheuse                                                            |       |      |      |       |     |      |       |      |      |      |      |      |
| Reptiles                                                                     |       |      |      |       |     |      |       |      |      |      |      |      |
| Amphibiens                                                                   |       |      |      |       |     |      |       |      |      |      |      |      |
| Insectes                                                                     |       |      |      |       |     |      |       |      |      |      |      |      |

|  |                     |
|--|---------------------|
|  | Sensibilité faible  |
|  | Sensibilité moyenne |
|  | Sensibilité forte   |

**Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) :**

Les préconisations listées précédemment contribuent à limiter les perturbations d'espèces dans leurs fonctions vitales et à les rendre négligeables.

V - CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.  
A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

☒NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

**Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :**

À l'issue de l'étude d'impact et compte tenu de la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction (ER), les impacts résiduels du projet sur les espèces faunistiques identifiées (le Murin à oreilles échancrées et la Cordulie à corps fin) sont jugés négligeables.

En revanche, le projet entraînera la destruction de deux habitats d'intérêt communautaire : 0,18 ha de boisements hygrophiles de feuillus mixtes et 0,03 ha d'éléments d'ourlet hygrophile. Néanmoins, au regard des surfaces concernées, ces destructions restent très limitées et ne sont pas de nature à remettre en cause l'état de conservation de ces habitats à l'échelle locale ou régionale.

Ainsi, l'évaluation préliminaire conclut à l'absence d'incidence significative sur les habitats et espèces inscrits au formulaire standard de données du site Estérel.FR9301628 (ZSC).

☐OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

|                       |             |                                                                        |
|-----------------------|-------------|------------------------------------------------------------------------|
| A (lieu) :Nice        | Signature : | Leslie Moreno<br>TPF Ingénierie<br>Responsable Activités Environnement |
| Le (date) :15/03/2026 |             |                                                                        |

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » : Sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)
- Information cartographique **GeoIDE-carto** :  
Sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive )
- Dans les **fiches de sites région PACA** :  
Sur le site internet du ministère :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000** )
- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :  
Sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)
- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :  
Sur le site internet de l'INPN :  
<http://inpn.mnhn.fr> (Programmes > Recherche de données Natura 2000)
- Après de l'**animateur** du site :  
Sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000 )
- Après de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :  
Voir la liste des DDT dans l' «Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000»

ANNEXES

Annexe 1 : Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

Annexe 2 : Zone d'influence du projet

Annexe 3 : Photographies de la zone d'étude

Annexe 1 : Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000



Annexe 2 : Zone d'influence du projet



Annexe 3 : Photographies de la zone d'étude



Photo 1 : Vues des berges enrochées en rive gauche de la Siagne (SUEZ Consulting, août 2024)



Photo 2 : Vue du secteur du projet depuis la rive droite de la Siagne (SUEZ Consulting, août 2024)



Photo 3 : Vue du seuil anti-sel depuis l'aval en rive gauche de la Siagne (SUEZ Consulting, août 2024)



Photo 5 : Vue de la route d'accès longeant la RD4b vers l'entrée



Photo 4 : Vue de la zone de hauts-fonds pierreux favorables à la Blennie (CINCLE, septembre 2021)



Photo 6 : Vue de la route d'accès longeant la RD4b vers la sortie